



# CHEVRY-COSSIGNY

## MAGAZINE MUNICIPAL



*Aménagement sécurité*



*Rendez-vous le 2 juin  
pour la 10<sup>e</sup> édition de la  
chevriarde*



*Il décape les planches,  
Baptiste LECAPLAIN,  
le 23 mars à Chevry !*



*Mise en place de l'Épicerie  
sociale et solidaire Épisol*



# Orientations du PADD

N° 29 - MARS - AVRIL - MAI - 2013



CONCEPTION  
 REALISATION  
 JARDINS  
 BAIGNADES  
 NATURELLES



# DUFAÿ-MANDRE Paysage



*Au service du paysage depuis plus de 50 ans !*



CONSEILS  
 DIAGNOSTICS  
 DEVIS DETAILLES  
 ETUDES PAYSAGERES



**Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny**  
**Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr**



# SOMMAIRE

**L'édito..... p. 5**  
 Après la réalisation de l'essentiel du programme sur lequel nous nous étions engagés, nous nous attachons à maintenir en état nos structures et préparer l'avenir.



**L'agenda ..... p. 6-7**  
 Entre les animations de nos associations et le programme de la Marmite, le dynamisme local est bien réel.

**Environnement ..... p. 8-9**  
 Energie, valorisation des déchets, assainissement, chacun peut agir pour réduire son impact environnemental.



**Travaux & Urbanisme ..... p.10-11**  
 Privilégiant la sécurité, deux ralentisseurs vont être mis en place pour contribuer à réduire la vitesse.

**Les associations ..... p. 12-13**  
 Les beaux jours arrivent et avec eux de nombreuses activités intérieures et extérieures. Il y en aura pour tous les goûts.



**Le culturel... p. 14-15**  
 Musique à l'école avec l'ACACC dans le cadre du projet éducatif.



**Dossier ..... p. 16-19**  
 PLU - PADD : nos objectifs majeurs : freiner la croissance démographique et rééquilibrer l'emploi par rapport à l'habitat.



**Enfance & scolaire..... p. 20-21**  
 Réforme des rythmes scolaires : nous avons décidé de maintenir le rythme actuel pour l'année scolaire 2013/2014.



**La jeunesse ..... p. 22-23**  
 Des découvertes, de l'engagement, de l'initiative, des projets, des échanges, de la participation, c'est tout ça la jeunesse.



**Retour en images ..... p. 24-25**

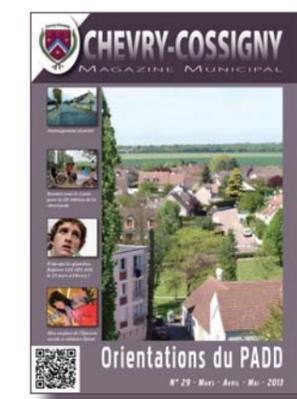
**Vie économique ..... p. 26-27**  
 Répondant aux besoins des associations comme des professionnels, la municipalité rend possible la location de « La Marmite ».



**Vie locale et sociale ..... p. 28-29**  
 De multiples actions sont proposées pour faciliter la vie, créer du lien social ou faire preuve de solidarité.



**Informations pratiques ..... p. 30**



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 29 - MARS - AVRIL - MAI 2013  
**Edition :** Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny  
 Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - courriel : mairie@chevry-cossigny.com  
**Directeur de la publication :** Pierre Bazier  
**Comité de rédaction :** F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge  
**Conception/réalisation :** Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres  
 Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com  
**Crédit photos :** Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia - Orange Sanguine  
**Impression :** Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -  
 Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444  
**Tirage :** 1 700 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



# Séjour d'été avec l'Espace Jeunes

## DU 6 AU 13 JUILLET

L'espace Jeunes propose un séjour pour les 11/17 ans à Serre Chevalier dans les Hautes-Alpes sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions

**Activités : accrobranche, tir à l'arc, canoë-kayak, piscine, randonnées, VTT, mais aussi des sorties, des visites, des soirées...**

**INSCRIPTIONS À PARTIR DU 29 MARS en mairie ou à l'espace jeunes**  
Attention que 16 places disponibles

### Poney club

**EPONA**  
www.clubepona.com  
**01 60 62 21 26**  
CHEVRY COSSIGNY

## Trottoirs mais pas crochtoirs

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

TU NE VAS PAS RAMASSER MA CRÔTTE ????  
...JE N'AI RIEN POUR LE FAIRE !  
TU N'AS QU'A ALLER EN MAIRIE OU CHEZ LES COMMERCANTS POUR RECUPERER UN SAC ! C'EST GRATUIT

Informations et Renseignements :  
06.84.77.76.92 ou 06.19.71.75.03  
cmj@chevry-cossigny.com

## VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques  
Magasin d'alimentation biologique :  
Epicerie, pain, produits laitiers...

Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85  
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

# L'ÉDITO



## Agir aujourd'hui pour demain

**D**es aménagements en centre-ville à la création d'infrastructures (salle multisports et espace culturel) en passant par le déploiement de la fibre optique et les travaux de voirie, l'essentiel du programme sur lequel nous nous étions engagés a été réalisé.

Nous marquons à présent le pas en termes d'investissements pour gérer le quotidien, maintenir en état l'ensemble de nos structures et préparer l'avenir à travers notamment le PLU, le plan de circulation et le projet de ZAC. Les deux premiers dossiers avancent conformément à nos prévisions. En revanche, nous rencontrons des difficultés concernant la ZAC. Je tiens ici à m'en expliquer et pour mieux comprendre, il est important de revenir sur l'historique du projet.

Dans notre objectif de veiller à l'équilibre emploi/habitat, nous avons inscrit la ZAC dans le PLU de 2006. Nous avons monté le dossier, fait un appel à projet et trouvé un aménageur avec lequel nous étions prêts à signer un contrat de convention dès septembre 2008. Jusque-là tout se déroulait comme prévu.

Fin 2008, du fait de la crise, l'aménageur a connu des déconvenues et s'est désisté. Dans le même temps, du fait du passage en Taxe Professionnelle Unique la compétence d'entretien et gestion des zones d'activités a été transférée à la CCOB. Elle s'est donc saisie du dossier et sur la base du cahier des charges a relancé un appel à candidature. Trois aménageurs se sont prononcés et nous avons travaillé avec l'un d'entre eux sur un contrat de concession approuvé à l'unanimité par la CCOB. Le dossier semblait donc bien engagé.

Nous en étions au dossier de réalisation consistant à prendre en compte les exigences du département relatifs aux aménagements publics situés sur la départementale. Un certain nombre de validations aurait alors dû s'opérer entre le département et la CCOB jusqu'à l'approbation de ce dossier avant que l'aménageur ne reçoive la délégation de maîtrise d'œuvre.

Nous avons la volonté que le département puisse délibérer en ce début d'année mais, au regard du contexte et par principe de précaution, la CCOB a jugé préférable de faire réaliser une analyse juridique et financière.

En parallèle, nous venons de recevoir du tribunal une assignation de recours de la part de l'association qui avait déjà contesté notre PLU et qui, je le rappelle, avait été déboutée. L'association nous reproche d'utiliser un élément paysagé sur la zone nord de la ZAC (alors qu'il n'y figure pas sur le PLU de 2006) et conteste de ce fait, la création de zone industrielle sur ce secteur. Combien de temps cela va-t-il prendre avant que le jugement ne soit rendu ?

Toutes ces procédures retardent la réalisation du projet et donc l'accueil de nouvelles entreprises sur la commune (condition pour équilibrer l'emploi par rapport à l'habitat) et par la même privent la commune et l'intercommunalité de rentrées financières.

De plus, stratégiquement, la fibre optique nous confère un avantage concurrentiel et constitue un élément différenciateur qu'il s'agit d'exploiter rapidement. C'est en effet un critère déterminant pour la réussite d'une PME. Notre objectif est donc de travailler avec la CCOB pour que ce dossier avance dans les meilleures conditions et les meilleurs délais dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. Soyez assurés de la mobilisation de toute la municipalité sur ce sujet.

Votre Maire  
Pierre Bazier

## >>> Les Maires-adjoints <<<



**Françoise NARCE**  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint  
Chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales



**Alain WOFYSY**  
4<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargé de la vie économique, de l'environnement et de l'urbanisme



**Cécile GAUTIER**  
2<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargée des finances



**Franck GHIRARDELLO**  
5<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargé de la communication, des fêtes et cérémonies



**Sylvie LECAPLAIN**  
3<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargée de la jeunesse, de la vie associative et de la citoyenneté



**Jacques DELMAS**  
6<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Chargé des travaux, du transport et des eaux

# L'AGENDA TRIMESTRIEL

## > La semaine de la Jeunesse

Chaque année, les services de la jeunesse et la commission jeunesse organisent une grande manifestation et proposent de nombreuses animations à destination des jeunes de la commune. La semaine se clôture par le désormais célèbre Festi'Jeunes. C'est un évènement culturel, artistique et sportif construit pour les jeunes. La "Semaine de la Jeunesse" se déroulera du samedi 18 au samedi 25 mai.

*Vos rendez-vous...*

*du printemps*



### DICTONS

"Autant de brumes en mars,  
autant de fruits en mai"

**Samedi 23 mars**

Baptiste se tape l'affiche avec  
Baptiste Lecaplain

**Samedi 23 mars**

Café littéraire de l'association  
Autrement

**Jeudi 28 mars**

Conseil municipal à 20h30

**Dans la nuit de samedi  
30 à dimanche 31 mars**

Passage à l'heure d'été  
On avance d'une heure  
à 2 h du matin, il sera 3 h.

Lundi de Pâques - **1er avril**

**Samedi 6 avril**

Corps en voix : La Llorona et  
Flamenco y puro

**Samedi 6 avril**

Gala de gym AS Chevy

**Jeudi 11 avril**

Conte : Dans mon jardin, il y a...

**Vendredi 12 avril**

Spectacle de l'île aux loisirs

**Samedi 13 avril**

Réunion de quartier

**Dimanche 14 avril**

Scène ouverte de théâtre amateur

**Mercredi 17 avril**

Cocodi. Contes et casquets du  
poulailler

**Vendredi 19 avril**

Festival Faites des courts

**Vendredi 19 avril**

Café-Concert de l'ACACC

**Les 20 et 21 avril**

Exposition de patchwork  
Atelier de l'ACACC

**Du 27 avril au 12 mai**

Vacances de printemps

**Fête du travail - 1er mai**

**Mardi 8 mai**

Cérémonie commémorative  
RDV à 9h15 devant la Mairie  
de Chevy-Cossigny et 10h15 à  
Ferolles Attilly (messe à 11h30)

**Jeudi de l'Ascension - 9 mai**

**Lundi de Pentecôte - 20 mai**

**Du samedi 18 au  
samedi 25 mai**

Semaine de la Jeunesse  
Voir p. 23

**Samedi 25 mai**

Le Festi'Jeunes s'associe à Hoptimum  
La Team Hoptimum rassemble les  
meilleurs danseurs de break de  
Seine-et-Marne coachés par Hagson  
de Wanted Posse, Karim de Fantastik  
Armada et DomK de Phase T. Ces  
compagnies seine-et-marnaises  
portent à l'étranger la renommée  
de la danse hip hop française. Cette  
nouvelle team accompagnera avec  
talent notre première saison.

**Dimanche 26 mai**

Vivre autrement, tout simplement

**Mardi 28 mai**

Le jeu des mille euros

**Jeudi 30 mai**

Conseil municipal à 20h30

**Samedi 1er juin**

Gala de l'ACACC

**Samedi 1er juin**

Café littéraire

**Dimanche 2 juin**

Rando VTT - La chevriarde 10<sup>e</sup> édition

**Mercredi 5 juin à 19h30**

Atelier théâtre enfants à la marmite



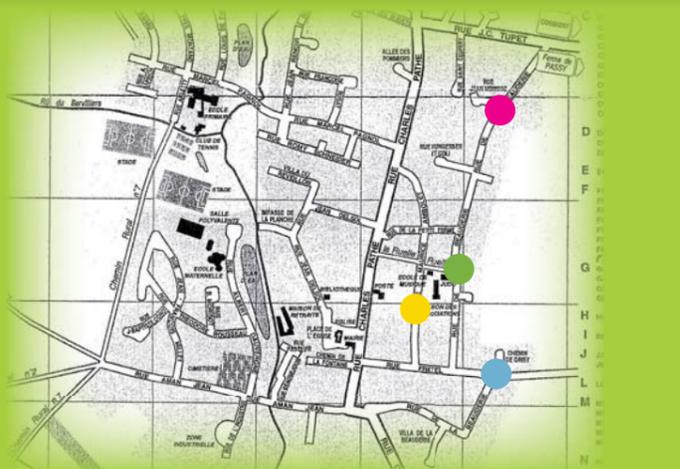
Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie  
et consulter le site Internet [www.chevy-cossigny.com](http://www.chevy-cossigny.com)

## > Prochaine réunion

**SAMEDI 13 AVRIL 2013**

- 10h Angle de la Rue Jean Mermoz/Rue de la Beauderie
- 10h30 Rue Maurice Ambolet, parking du presbytère
- 11h Angle de la Rue de la Beauderie/Chemin de Grisy
- 11h30 Rue de la Beauderie

**EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE  
SALLE DU CONSEIL AU 9 RUE JEAN DELSOL - DE 10H À 12H**



## > Semaine du développement durable Thème 2013 : transition énergétique

L'énergie, nécessaire à tous les domaines de la vie quotidienne, devient de plus en plus chère, rare et polluante. Les enjeux de la transition énergétique consistent à opter pour un nouveau modèle de production et de consommation. Voici quelques pistes pour agir et adopter des comportements responsables.

### Zoom sur l'étiquette énergie des appareils électriques



L'étiquette énergie vous donne une information précise et fiable sur la performance énergétique et la consommation d'eau des appareils électroménagers. Elle est obligatoire pour les réfrigérateurs, congélateurs, combinés, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, fours électriques, mais aussi pour les lampes et les climatiseurs. Elle est spécifique pour chaque équipement et les classes de performances énergétiques varient désormais de A+++ pour les appareils les plus performants à D pour les moins performants. Elle donne également des informations sur la capacité des appareils, la consommation d'énergie annuelle, la consommation d'eau annuelle, la classe d'efficacité de séchage ou d'essorage, ainsi que les émissions acoustiques dans l'air. Enfin, elle comporte éventuellement l'écolabel européen s'il a été attribué à l'appareil.

*Pour en savoir + rendez-vous sur l'espace écocitoyens de l'Ademe*

### Logements : comment améliorer la performance énergétique ?

Vivre dans un habitat confortable et moins gourmand en énergie, c'est possible.

**Faites un diagnostic :** la mise en place d'étiquettes signale leurs performances énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre. Obligatoire lors de toute mise en vente ou location d'un logement, ce diagnostic peut vous permettre de cibler les travaux les plus efficaces pour réaliser des économies d'énergie.

**Pour vos travaux :** Les travaux concernés sont l'amélioration énergétique (*isolation, menuiseries extérieures, chauffage, etc.*) et l'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable (*équipements solaires, chauffage au bois, pompes à chaleur*). En matière de performance énergétique dans l'habitat, la qualité des travaux est un enjeu essentiel. Pour choisir votre prestataire, soyez attentif aux labels et certifications. Quelques signes de qualité : FFB (Fédération Française du Bâtiment) ; Qualibat (qualifications dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables) ; Qualit'EnR (Qualisol, QualiPV, QualiBois, QualiPac) ; QUALIFELEC. La mention « Reconnu Grenelle Environnement » atteste par exemple du respect d'un certain nombre de critères objectifs et transparents.

<http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/>

**S'agissant de la commune, nous tentons d'améliorer nos performances énergétiques sur nos projets avec notamment :**

- ♣ Le respect des critères HQE pour la Marmite,
- ♣ Les travaux d'isolation à commencer par la menuiserie sur l'école maternelle,
- ♣ La mise en place de panneaux photovoltaïques au niveau d'Antin résidence.

### > Conférence

Dans le cadre des Journées de l'Environnement Julien Marcinkowski, de l'association « Avenir Climatique » animera une conférence sur le thème : La transition énergétique, des enjeux de société aux gestes quotidiens.

**Samedi 20 avril 2013 à 15 h**  
Mairie de Servon - Salle du Conseil - 15 rue de la Poste

**Séance ouverte à tous suivie d'un débat :**

- Comment notre mode de vie conditionne-t-il notre avenir ?
- Pourquoi la transition énergétique est-elle indispensable ?
- Quelles solutions globales pour demain ?
- Quels changements dans notre vie quotidienne ?

## > Assainissement collectif

Toutes les habitations du territoire français ont l'obligation d'être équipées d'un assainissement répondant aux normes en vigueur. Beaucoup de choses ont été faites pour permettre à chaque riverain de disposer d'un assainissement aux normes. Nous invitons donc chacun à se mettre en conformité.

Selon le Code de la Santé Publique l'article L1331-1 pose le principe selon lequel "tout immeuble desservi par le réseau d'assainissement collectif doit y être raccordé dans un délai de deux ans à compter de sa mise en service".

En application de l'article L. 1331-8 qui stipule également que : "Tant que le propriétaire ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L. 1331-1 à L. 1331-7-1, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire, et qui peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100 %", le conseil municipal a pris la délibération n° 13/01/05 du doublement de la redevance d'assainissement collectif pour non conformité.



## > Des déchets valorisés à 100 %

Les déchets apportés en déchetterie sont valorisés à 78 %. Parmi tous ces déchets, certains peuvent être intégralement valorisés. Si ces 4 exemples correspondent aux déchets 100 % recyclables, d'autres comme le carton, le bois, l'huile, les ampoules, le textile,... font l'objet d'une valorisation significative.

Pour connaître le devenir de l'ensemble des déchets : [http://www.sietom77.com/520\\_devenir\\_dechets.htm](http://www.sietom77.com/520_devenir_dechets.htm)

### GRAVATS

Brique, pierre, pots en terre cuite, terre, parpaing, carrelage...

Ils sont utilisés comme remblais sur des chantiers, des parcs urbains, buttes de protection contre le bruit...

Quantité autorisée par semaine de 7 jours et par foyer : 3 m<sup>3</sup>  
Seuil annuel : 10 m<sup>3</sup>

### DÉCHETS VERTS

Tontes de gazon, tailles de haies, feuilles, souches et petits troncs (moins de 40 cm de diamètre)

Ils sont broyés afin de faciliter leur décomposition pour obtenir du compost.

Quantité autorisée par semaine de 7 jours et par foyer : 4 m<sup>3</sup>  
Seuil annuel : 20 m<sup>3</sup>

### FERRAILLES

Tous les métaux  
Ils permettent la production de tôle automobile, fil de fer...

Quantité autorisée : aucune limite

### PILES / ACCUMULATEURS

Piles boutons, piles bâtons, piles au lithium, accumulateur portable...

Tous les composants des piles sont recyclés à 100 %, zinc, nickel, acier, laitier, fer, manganèse, énergie.

Quantité autorisée : aucune limite

Trier, recycler, valoriser ses déchets, c'est préserver la planète, les générations présentes et futures. C'est aussi et surtout être acteur du système et participer au grand défi de notre société.



**SIE TOM** Pour en savoir plus : [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com) - 01 64 07 99 75

## > Suite aux intempéries

Ce début d'année a été particulièrement marqué par des épisodes neigeux. Nous rappelons que la rue C. Pathé est une route départementale et qu'à ce titre ce n'est pas à la commune d'intervenir mais au Département. Ce dernier a établi plusieurs niveaux de priorité de dégagement des routes et nous a placé en priorité 2 c'est à dire que les interventions sont réalisées à la suite des interventions sur les routes de priorité 1.

Suite au week-end 18, 19 & 20 janvier 2013 fortement marqué par les intempéries et s'agissant de notre domaine d'intervention, nos services ont dans un premier temps appliqué le plan neige avec donc une priorité aux écoles. Grâce à leur mobilisation, dès le mercredi qui suivait, toutes les rues avaient été traitées.



## > Etudes & Réalisations

Fibre optique, espace culturel, aménagement du centre ville, enfouissement de réseaux... La grande majorité des travaux prévus a été réalisée. Il s'agit à présent de préparer le programme des futurs travaux. C'est donc un important travail d'études et de montage des dossiers qui s'amorce.

### 1 Voirie

Dans le cadre de notre politique générale d'enfouissement de réseaux, nous sommes sur le dossier de la rue Maurice Ambolet. D'autres rues suivront : Beauderie, Fretel, Tupet et chemin de Grisy. Nous travaillons bien évidemment aussi sur le prochain plan triennal qui concerne principalement la rue de la Beauderie. Le dossier est en cours et sera déposé en 2013. Par ailleurs, les travaux de réfection de chaussée rue Charles Pathé sont terminés.

### 2 Accessibilité PMR

Le dossier de subventions des travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite notamment au niveau des liaisons douces a été déposé. Sont concernés deux cheminements piétons : de la « Ruelle », entre la rue Ambolet et Charles Pathé et entre la rue Charles Pathé et Albert Dauvergne.

### 3 Le château d'eau

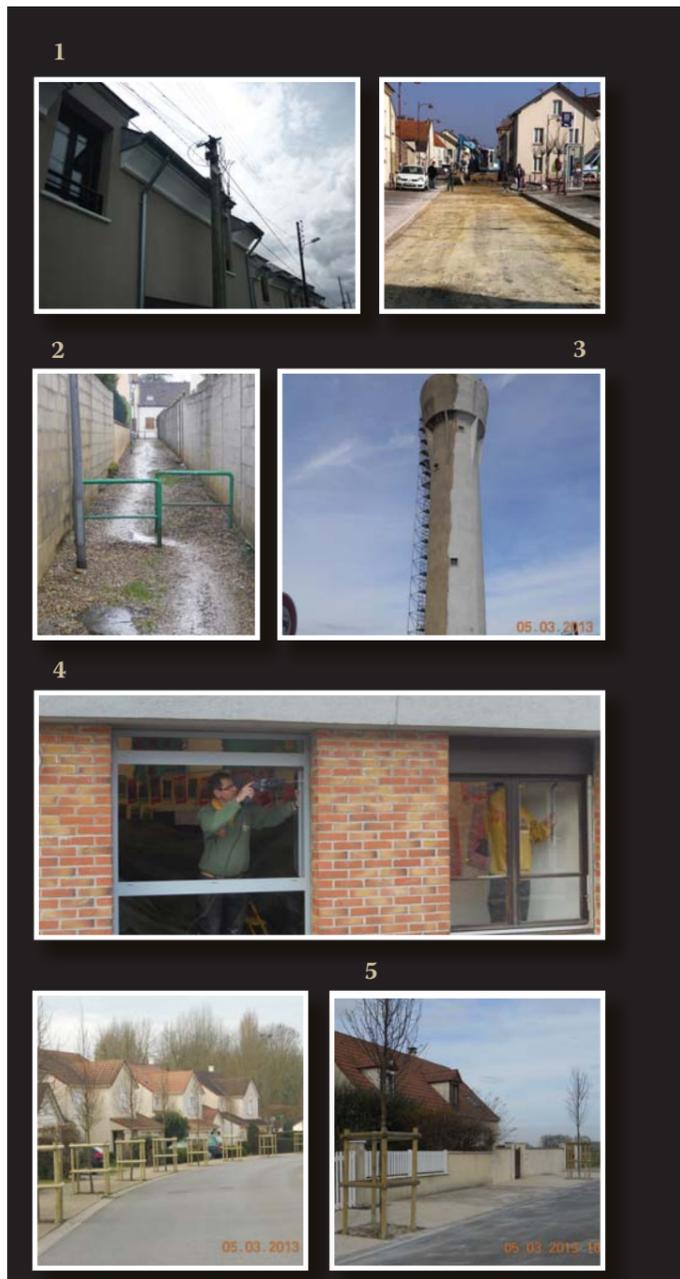
Après une longue période d'interruption due aux intempéries, les travaux ont repris avec la fixation des chemins de câbles, les canalisations extérieures et le ravalement. La mise en service est envisagée mi-avril.

### 4 Entretien et réparation

Notre objectif est de veiller au bon entretien de l'ensemble de nos structures. S'agissant de l'école maternelle, nous venons de terminer le remplacement de l'intégralité des menuiseries (portes et fenêtres). En passant au double vitrage, nous avons amélioré le confort des enfants et l'isolation du bâtiment.

### 5 Les espaces verts

Sur les rues Louis de Funès et Pagnol, nous avons remplacé les arbres à racines traçantes par des arbres à racines pivotantes pour préserver les trottoirs, les voiries et les réseaux.



## > Aménagement sécurité

Lors de nos réunions de quartier, les riverains des rues Jules Raimu et Fernandel, ont particulièrement exprimé leur inquiétude quant à la vitesse excessive des véhicules. Entendant cette demande et considérant la question sécuritaire comme prioritaire, la municipalité a décidé la création d'un ralentisseur de type trapézoïdal au niveau de la rue Jules Raimu et de la rue Fernandel.

### Aménagement à l'entrée de la rue Jules Raimu côté Ozoir



○ Une deuxième session est prévue ultérieurement au niveau des intersections des rues : Jules Raimu / Lino Ventura et Lino Ventura / Yves Montand

### Aménagement à l'intersection des rues Fernandel et Lino Ventura



### Travaux

Les travaux consistent à mettre en place un plateau trapézoïdal en enrobé et résine rouge et à créer des jardinières.

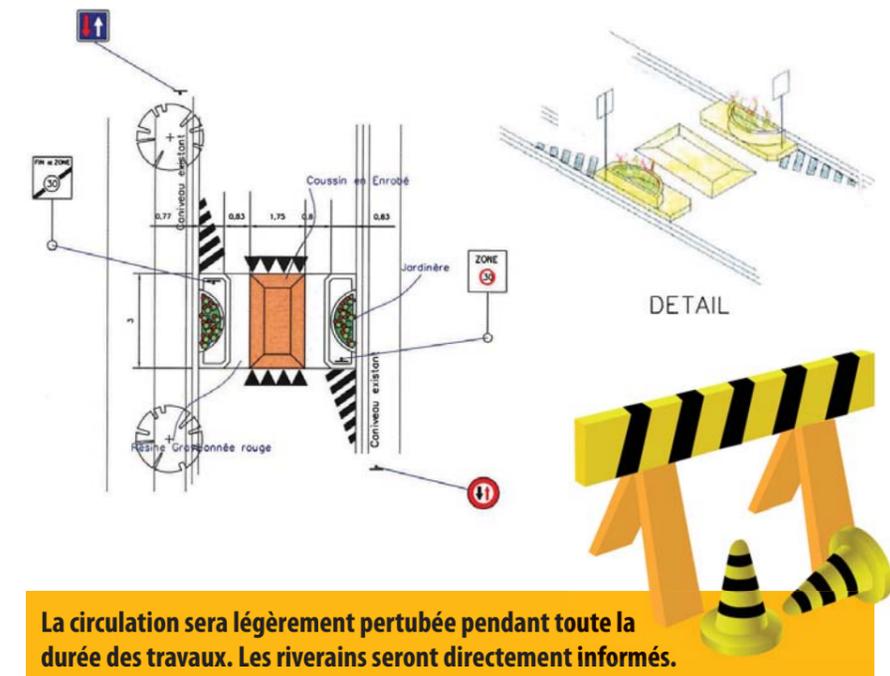
L'objectif est de réaliser une écluse pour ralentir la vitesse et marquer l'entrée en zone 30.

### Calendrier

Les travaux vont démarrer au printemps et ne devraient durer qu'une semaine.

### Budget global

Le budget pour ces deux opérations s'élève à 12 110 € HT. Nous avons réalisé un dossier qui nous a permis d'obtenir une subvention à la hauteur de 33 %.



La circulation sera légèrement perturbée pendant toute la durée des travaux. Les riverains seront directement informés.



# LES ASSOCIATIONS

## > DES SPORTIFS À L'HONNEUR

Lors des vœux du maire la municipalité a souhaité mettre à l'honneur et récompenser les sportifs qui portent haut et fort les couleurs de la commune :

Nathanaëlle PROUTEAU - VIET VO DAO

Loïc BRUZIAUX - JUDO CLUB

Enzo MENLET - TENNIS DE TABLE

Charlotte BRUERE - FOOTBALL CLUB

Samuel TOUITOU - AMICALE BOULISTE

Flavien BOREL, Julie PADDEU CIVICO et Apolline CHASSELOUP- EPONA

**UN GRAND  
BRAVO À TOUS**



## > Stages et animations

### Epona

Durant les vacances scolaires, EPONA propose des stages d'initiation et de perfectionnement.

*Le stage, c'est le moment idéal pour débiter à poney, préparer un examen ou s'affûter avant une compétition !*

INSCRIPTIONS sur place ou au 01 60 62 21 26.

[www.clubepona.com](http://www.clubepona.com)

### L'AP Chevriards

Le club organise un stage de tennis de table pendant les vacances de Pâques du lundi 29 avril au vendredi 03 mai (attention 1<sup>er</sup> mai férié).

40 € pour les adhérents de Chevry et de Brie et 45 € pour les extérieurs. Un acompte de 20 € est demandé pour confirmer la participation. Tenue de sport exigée avec chaussures propres.

Contact : Daniel PICACHE au 01 64 05 44 85 ou 06 84 71 10 13

mail : [ap.chevriards@orange.fr](mailto:ap.chevriards@orange.fr) - <http://apchevriards.free.fr>

**Gala de gym AS Chevry**

Notre gala de gymnastique aura lieu le **samedi 6 avril 2013** à partir de 19h au gymnase de Chevry sur le thème : **" Halloween et ses créatures "**

Buvette et restauration rapide sur place. Ouvert à tous. Entrée gratuite.

**Halloween et ses créatures**

## > L'appel du Club du Réveillon



Regardez cette photo !

Vous pouvez voir un « jeune homme » qui vient de fêter le 03 janvier 2013 son anniversaire à la Petite Maison. C'est Casimir KLIMCZYK. Il se déplace seul, sans canne. Devinez quel âge il a ?

J'aimerais le présenter au club pour fêter ses 100 ans, pour montrer qu'il n'y a pas d'âge limite pour s'inscrire, quand on est bien sur ses jambes et qu'on a la tête sur les épaules. Pour quelle raison j'aimerais le mettre sur la liste des adhérents comme membre d'honneur?

C'est très simple: pour que vous, les habitants de Chevry, n'attendiez pas d'avoir 100 ans pour vous inscrire au Club, sinon le Club va fondre comme neige au soleil.

Pour sauver le Club du Réveillon, venez nous rejoindre chaque jeudi de 14 H à 18 H à la salle du Club qui se trouve maintenant à la Marmite, 9 rue Jean Delsol.

Dans un esprit convivial, nous vous proposons : jeux de cartes, jeux de société, sorties ensemble, et nous sommes à l'écoute de vos idées et de vos préférences.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous appeler :**

Bonifacy KUBICA 01 64 05 33 98

Joseph DESPLANQUES 01 64 05 85 06

Cordialement  
Bonifacy KUBICA

## > Vivre autrement, tout simplement



Vos associations vous invitent à cette 5<sup>e</sup> édition. Rdv : 1, rue de Longuelet au hameau de Cossigny

D'autres associations en lien avec la protection de l'environnement vous présenteront leurs démarches et leurs actions.

*Vivre autrement, tout simplement au jardin et à la maison*

**Dimanche 26 mai de 9h30 à 18 h**

**Une vingtaine d'ateliers pratiques** ( le compostage - l'ortie dans tous ses états - alternative à l'école, écoles alternatives - en famille, évasion à vélo au fil de l'eau - une céréale, un grain vivant... ) présenteront tout au long de la journée des démarches écologiques et de simplicité volontaire pour vivre autrement notre quotidien au jardin et à la maison.

**Une conférence-débat** : « Vivre autrement, c'est une nouvelle organisation familiale et locale » sera proposée par Natacha Rozentalis, artisane dans la mutation de société, spécialiste de l'intelligence collective issue des disciplines Anthropologie et Psycho-sociologie.

**Echange / partage** : Un échange de plantes, de graines et de plants de légumes permettra à chacun d'apporter et/ou de repartir avec de nouvelles plantations ; d'autres espaces de gratuité sont prévus...

**Ces ateliers sont gratuits et sans inscription.**

Contactez-nous pour recevoir le programme :

Christiane Reynaud : Autrement, 2 rue de Cossigny- [asso.autrement@live.fr](mailto:asso.autrement@live.fr) - 01 60 62 00 06

Thérèse Evin : Tout Simplement, 1 rue de Longuelet - [tout simplement@aliceadsl.fr](mailto:tout simplement@aliceadsl.fr) - 01 64 05 69 79

## > La chevriarde 2012 - 10<sup>e</sup> édition !

La chevriarde, c'est LE rdv annuel des vététistes. Les membres du club préparent toujours des parcours intéressants et de tous niveaux pour satisfaire un public familial comme ultra sportif.

**Une contribution est demandée à chaque participant :**

| Parcours    | Licenciés UFOLEP | Non licenciés |
|-------------|------------------|---------------|
| 20 et 35 km | 3€               | 4€            |
| 50 et 65 km | 5€               | 6€            |

### Les services

- Café au départ
- 1 ravitaillement sur les parcours 20 et 35 km
- 3 ravitaillements sur les parcours 50 et 65 km
- Sandwich et boisson à l'arrivée

### Les modalités

Les inscriptions se font sur place le jour même. Un "randonnée-book" est remis à chaque participant avec toutes les indications nécessaires pour suivre le parcours choisi. Pas besoin de boussole ou de GPS, le rando-book est très détaillé. Les enfants, accompagnés d'un adulte, sont les bienvenus.

### Les conseils

1. **Le casque est vivement recommandé (il n'y a que ceux qui n'ont rien dans la tête qui n'en portent pas !)**
2. **Le code de la route s'applique**
3. **Un compteur kilométrique est utile**

**Renseignements et contacts sur le forum de l'association : <http://vccc.forumactif.net>**

### Les parcours



**Pour les familles**, 20 km autour de Chevry-Cossigny, avec, toujours aussi appréciés des plus jeunes, 2 passages à gué.

**Pour les plus mordus**, un parcours de 35 km autour de Brie et de Chevry avec de petites difficultés et 4 passages à gué.

**Pour les givrés**, 50 km dans les vallées de la Marsange et de l'Yerres avec 13 passages à gué, ça rigole moins ;-)

**Pour les déchainés**, 65 km avec 14 passages à gué. Là, il faut s'accrocher !

### Le départ

Depuis la salle polyvalente de Chevry-Cossigny. De 7h à 8h30 pour le 65 km, jusqu'à 9h30 pour le 50 km et 10h30 pour les 20 et 35 km.

## > Musique à l'école avec l'ACACC

L'ACACC a mis en place deux actions avec l'école élémentaire dans le cadre du projet éducatif.

Un projet de présentation d'instruments et un projet conte musical intitulé « L'Opéra de la Lune » de Jacques Prévert. Voir p21

Ces projets bénéficient d'un financement spécifique de la commune.



## > Les associations culturelles



**CAFÉ LITTÉRAIRE** de l'association Autrement

Samedis : 23 mars et 1<sup>er</sup> juin 2013 à la médiathèque de 14h30 à 16h

Retour sur le Café littéraire du 19.01.2013 « Un peintre, son œuvre, sa vie, ses écrits »

Au-delà d'une image qui interroge, fascine, séduit, angoisse, déstabilise, rebute, qu'en est-il de l'homme-artiste ? L'homme pensant, l'artiste peignant l'œuvre n'est-elle pas un lien avec la vie de son auteur !... Le temps d'une brève rencontre, de Rosa Bonheur à Magritte, en passant par De Chirico et Modigliani, les artistes ont quitté quelque peu leur anonymat pour une approche plus ancrée dans leur vécu, leurs idées... Mais « un tableau ne vit que par celui qui le regarde » Picasso... dans cet espace, elle dépasse son géniteur pour entrer dans celui de l'émotion... Et là, elle s'inscrit dans un no man's land entre l'artiste et nous... Mireille Association Autrement - Nous étions une quinzaine, malgré le mauvais temps, pour ce café littéraire...



**SCÈNE OUVERTE DE THÉÂTRE AMATEUR**

Dimanche 14 avril 2013 à 15h à la Salle de spectacle de la Marmite

Le Théâtre Férollais vous propose 3 pièces de Eugène Labiche : "La poudre aux yeux", "L'affaire de la rue de Lourcine", "Les deux timides", pour un spectacle intitulé "LABICHE EN FOLIE". Labiche est un auteur de vaudevilles satiriques de la bourgeoisie dont il est issu. Il la caricature, la ridiculise dans tous ses préjugés, son conformisme, ses petites gens, sa vanité, ses mensonges, ses peurs. Les personnages se retrouvent dans des situations grotesques et vivent des rebondissements délirants virant au cauchemar pour le plus grand plaisir des spectateurs !. Entrée libre avec chapeau - Contact : 06 09 79 65 75



**MANIFESTATIONS DE L'ACACC**

**Exposition Patchwork** - Samedi 20 avril de 12h à 18h et dimanche 21 avril 2013 de 10h à 18h - Salle de spectacle de la Marmite - Contact : 06 24 93 36 96

**Café-Concert** Vendredi 19 avril 2013 à 20h30 - Café de la Mairie - Contact : 06 10 42 16 45

**Gala de l'école** Samedi 1<sup>er</sup> juin 2013 à 20h30 - Salle de spectacle de la Marmite - Contact : 06 10 42 16 45

**Spectacle de l'atelier théâtre-cirque enfants** Mercredi 5 juin 2013 à 19h30 - Salle de spectacle de la Marmite - Contact : 06 10 42 16 45



**SPECTACLE DANSE & GYM'FORM**

Samedi 22 juin 2013 à la salle polyvalente André ENAT à partir de 20h

Comme chaque année, l'association de danse & Gym Form' donne rendez-vous à tous les Cheviards passionnés par la danse à l'occasion de leur spectacle annuel.

Le "Spectacle de Danse 2013" aura pour thème : " Les légendes".

Toutes les danses proposées par l'association seront représentées : Rythmique / Moderne Jazz / Hip-Hop / JAZZ STREET... Assurément un spectacle à ne pas manquer.

Entrée adulte : 7€ - Entrée enfant de 4 à 12 ans : 3€

## > Ça bouillonne à La Marmite !



Samedi 23 mars à 20h30 - Baptiste se tape l'affiche avec Baptiste Lecaplain || One man show, humour

À 27 ans, Baptiste LECAPLAIN est... "le meilleur" selon Gad ELMALEH qui nous recommande chaudement son spectacle. émerveillement. Tarifs : 20 € || 15 €

Samedi 6 avril à 20h30 - Corps en voix : La Llorona et Flamenco y puro || Danse et chant

**Plus de précisions en dernière page**

Quand l'art du chant et de la danse s'allient dans la puissance et dans la grâce. Tarifs : 10 € || 8 € || 5 € || 2 €

Jeudi 11 avril à 10h - Dans mon jardin, il y a... || Conte Avec Nathalie PEYRONNET

Un lapin coquin qui mange du romarin.

Des pouces qui font la sieste à l'ombre des pommiers. C'est le printemps...

Conte - Séance pour les RAM, Assistantes maternelles...

Jeune public (de 6 mois à 3 ans)

Entrée libre



Mardi 28 mai à 20h30 - Le jeu des mille euros en partenariat avec La Scène nationale de Sénart || Théâtre

Inspiré de la célèbre émission de France Inter, véritable institution

populaire qui nous a tous vu grandir et traverse les âges, ce spectacle est une forme hybride, entre faux jeu d'animation interactif et vrai théâtre qui s'écoute autant qu'il se regarde, nous accompagnera vers un cheminement intérieur.

Représentation décentralisée de la Scène nationale de Sénart Tarifs de la Scène nationale : 14 €, 10 € (moins de 26 ans, seniors, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, groupe de 10 personnes, intermittents du spectacle)



Espace culturel « La Marmite » : 9 rue Jean Delsol - 77173 Chevry-Cossigny

courriel : [espaceculturel@chevry-cossigny.com](mailto:espaceculturel@chevry-cossigny.com)

INFORMATION ET BILLETTERIE (à l'accueil de la Médiathèque) au 01 83 85 98 19

sur le site internet : [www.chevry-cossigny.com](http://www.chevry-cossigny.com) (vie locale - vie culturelle)

## > FESTIVAL DES COURTS-MÉTRAGES !

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, le Festival "Faites des Courts" organise sa soirée d'ouverture **Vendredi 19 avril 2013 à la Marmite - rdv salle de spectacle à 20h30** Contact 06 07 87 24 13.

La projection se déroulera **Les 20 et 21 avril 2013 à Brie-Comte-Robert**

Ce festival est organisé par l'association IRIS pour tous les amoureux et amateurs de cinéma.

Une programmation riche et variée de jeunes et prometteurs réalisateurs et vidéastes...

Plus de 8h de projection consacrées à toutes les formes de courts-métrages vous permettront de découvrir ce qui se fait de plus passionnant dans le domaine. Fiction, films d'animation et documentaires seront programmés ensemble au sein d'une même compétition. La sélection sera faite par une commission

membre de l'association IRIS. La liste des courts métrages sélectionnés sera communiquée sur le site de l'association IRIS [www.cine-iris.com](http://www.cine-iris.com) environ deux à trois semaines avant le festival.

A l'issue du festival, cinq prix seront décernés :

1. Le prix des lycéens,
2. le prix du public,
3. le prix IRIS,
4. le prix Coup de Cœur IRIS.
5. Le prix des enfants après la séance "Courts de Récré"

**Plus de précisions sur [www.cine-iris.com](http://www.cine-iris.com)**  
Contact : [contact@cine-iris.com](mailto:contact@cine-iris.com)  
Christian CHANAU au 06.07.87.24.13





## > Orientations du PADD

*Le PLU traduit une vision prospective de la ville et de son développement. Il exprime le projet politique du territoire. Le PADD qui en découle énonce les objectifs retenus dont les deux majeurs sont :*

- *Freiner la croissance démographique*
- *Rééquilibrer l'emploi par rapport à l'habitat*

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) constitue un élément essentiel et réglementaire du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune et suppose :

- D'anticiper l'évolution de la ville sur le long terme
- De définir des orientations en fonction des choix politiques et des besoins de la ville
- De veiller au respect des obligations du cadre régional (le SCOT) et national (la loi SRU et le Grenelle 2).

Le PLU fixe les règles d'obtention des permis de construire. Il est la traduction à moyen terme (5 ans) d'une vision à très long terme de la commune (20 ans). Comme l'ensemble du PLU, le PADD s'inscrit dans une perspective de développement durable et répond à trois principes fondamentaux énoncés dans la Loi SRU du 13 décembre 2000 (Art. L. 121-1).

- 1 L'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural ;
- 2 La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale ;
- 3 Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux.

La procédure d'élaboration du PLU est longue et complexe. Nous en sommes à la phase d'étude et de concertation. Le débat en conseil municipal portant sur les orientations générales du PADD a eu lieu en décembre 2012. Les discussions ont permis de réfléchir aux orientations du projet communal.

Le premier constat que nous avons fait est que, victime de notre succès, nous connaissons un développement trop rapide. Pour maîtriser l'urbanisme et préserver notre cadre de vie et notre caractère villageois, la municipalité a décidé de se saisir de l'outil que constitue le PLU pour fixer de nouvelles règles.

**Il s'agit principalement de freiner la croissance démographique et de mener une réflexion sur le cœur de ville en lien avec le commerce de proximité. L'enjeu est de conserver la maîtrise de notre potentiel de développement et de rééquilibrer l'emploi par rapport à l'habitat.**

Le PADD est un document d'orientation, de concertation et d'échange. Il ne fait l'objet d'aucune validation ni de délibération. Jusqu'à l'arrêt de projet il peut évoluer.

## > Objectifs de la révision du PLU

Le PLU avait été élaboré en 2006 dans le cadre d'une démarche d'aménagement durable pour répondre aux exigences de la loi SRU. Nous avons alors facilité le renouvellement et la densification urbaine. Nos objectifs en la matière étant déjà pratiquement atteints, il s'agit à présent de maîtriser l'urbanisation, freiner la croissance démographique, limiter le développement urbain et d'axer le développement du territoire sur une amélioration de sa situation économique tout en tenant compte au mieux du patrimoine naturel, agricole et paysager à préserver et à valoriser.

### Objectifs du PLU 2006 et actions

#### Équilibrer habitat / emploi

L'objectif de la création de la ZAC consiste à favoriser la création d'emplois parallèlement à la réalisation de logements.



Favoriser la densification et le renouvellement urbain

Les petits collectifs qui se sont créés et le projet ZAC répondent à cet objectif.

#### Requalifier le centre-ville

Nous avons : créé un véritable cœur de ville, dynamisé le secteur, amélioré le cadre de vie et renforcé la sécurité.



#### Maintenir un bon niveau de commerces et de services

La ZAC prévoit l'implantation d'une surface commerciale.



#### Gérer la circulation automobile

Les opérations récentes ou en cours favorisent les circulations piétonnes et contribuent à la sécurité.

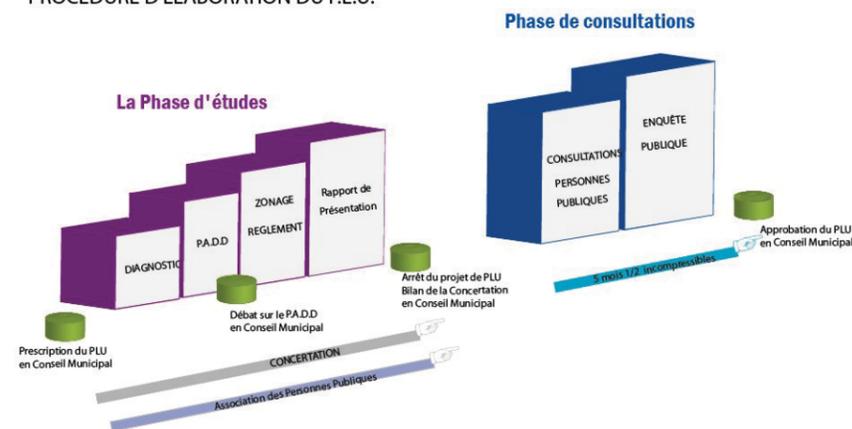


### PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROCHAIN PLU

- Améliorer l'équilibre emploi/ habitat
- Ralentir la croissance démographique
- Œuvrer en deux temps : finaliser les opérations en cours puis se positionner sur les espaces à densifier
- Contrôler la densification du tissu, spatialement et chronologiquement
- Promouvoir la diversité urbaine
- Protéger le patrimoine bâti remarquable
- Soulager la circulation routière en centre-ville
- Permettre la délocalisation communale des entreprises implantées au sein de l'habitat
- Préserver l'environnement naturel et rural

## > Où en sommes-nous ?

PROCEDURE D'ELABORATION DU P.L.U.



La procédure d'élaboration du PLU se décompose en deux phases : la première est consacrée aux études la seconde aux consultations.

Après avoir pris une délibération le 25 novembre 2010 prescrivant l'élaboration du PLU, le Conseil Municipal a mandaté un bureau d'études afin d'établir le diagnostic territorial.

Les enjeux, le projet communal et les objectifs à atteindre ont été traduits au niveau du PADD débattu publiquement au sein du Conseil Municipal le 20 décembre 2012.

Nous en sommes à présent à l'écriture du projet de règlement.



## > Les orientations proposées

L'objectif du PADD est de définir les orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire communal en réponse aux enjeux identifiés à travers le diagnostic.

### > Aménagement

**Tendre vers un équilibre habitat/emploi :** Il s'agit de permettre le développement des activités économiques sur la commune, essentiellement en étoffant les sites existants à l'Ouest du bourg et en déployant le commerce local.

**Conjuguer le développement économique à l'échelle communale et intercommunale :** Le projet de ZAC « Nouveaux Horizons » porté par l'Orée de la Brie s'inscrit dans une logique de complémentarité avec le développement économique et de l'emploi à l'échelle intercommunale. Dans le cadre de la réduction des déplacements, l'accessibilité à l'emploi doit s'organiser sur le territoire intercommunal.

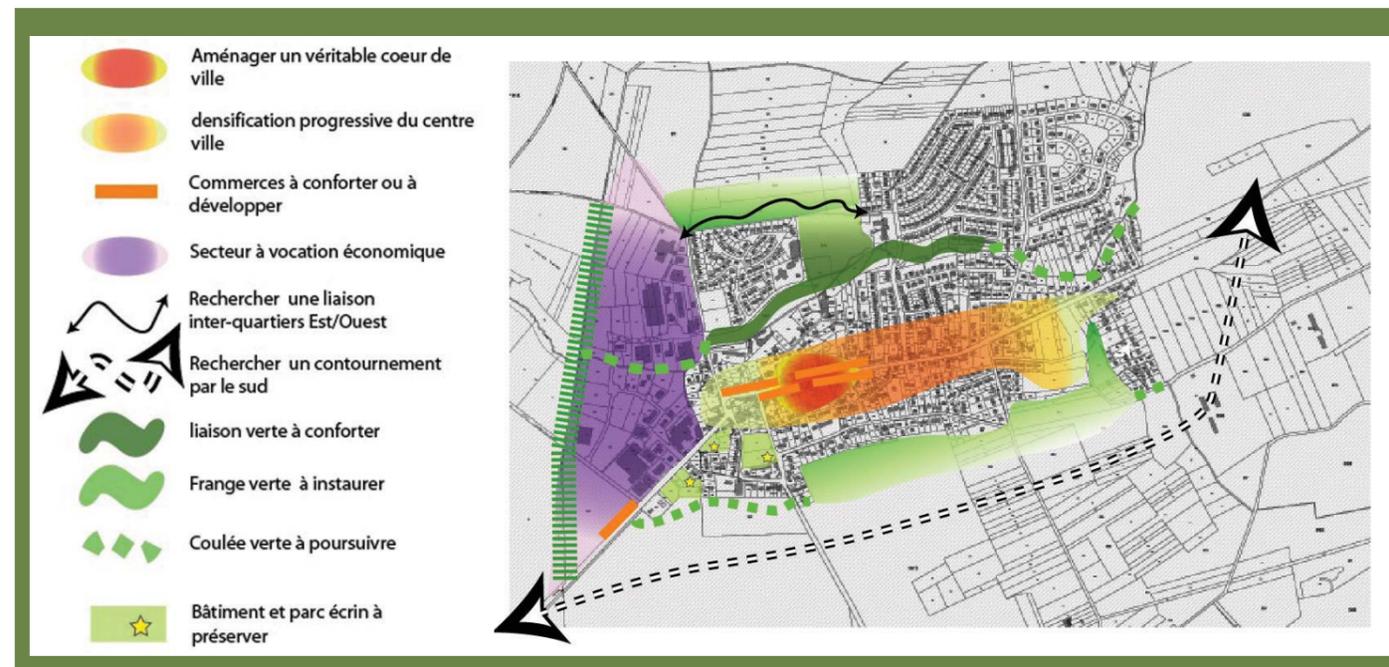
**Ralentir la croissance démographique :** Durant ces deux dernières décennies, la croissance s'est faite essentiellement au bénéfice du logement. L'objectif de la commune est d'avoir une croissance démographique modérée et de privilégier l'accueil d'entreprises pour soutenir l'équilibre habitat/emploi.

**Préserver l'environnement naturel et rural :** La ville souhaite préserver et valoriser ses espaces agricoles au titre de leur « marque » du patrimoine naturel et économique et du caractère de la commune.

**Préserver l'équilibre de la commune :** La structure urbaine de la commune repose, par son histoire, sur un bourg principal et deux hameaux : Le Plessis-les-Nonains et Cossigny. Le projet d'aménagement à long terme tient compte de la réalité de ce caractère en fondant son développement sur le respect des équilibres en place.

**Promouvoir la diversité des fonctions urbaines :** Chevry-Cossigny a su préserver la diversité des fonctions attendues d'une « petite ville » : habitat, commerces, équipements, emplois, espaces verts,...

*Un des objectifs majeurs du P.A.D.D. est de préserver cette diversité et de la renforcer sur les points repérés comme fragiles ou insuffisants.*



**Préserver les espaces verts publics et privés en ville :**

- Des espaces verts publics seront développés dans le bourg et en frange, en plus de ceux qui existent et qui sont protégés,
- Des aménagements liés à la promenade, aux loisirs, aux sports pourront être réalisés, notamment aux abords du Réveillon et sur les franges du bourg,
- Des prescriptions particulières renforceront le caractère vert des parcelles privatives, notamment pour celles dédiées aux activités économiques,
- Des espaces verts publics ou privés, voire des arbres individuellement repérés feront l'objet d'une protection spécifique.

## > Développement urbain

### URBANISME

**Recentrer le développement urbain sur l'accueil de nouvelles entreprises** priorité : réalisation de la ZAC « Nouveaux Horizons ».

**Échelonner un développement du logement en deux temps :**  
1. Freiner la constructibilité et permettre aux entreprises installées dans le bourg de se délocaliser vers l'Ouest. 2. Aménager un véritable cœur de ville et assurer la diversité de la ville.

**Freiner l'urbanisation des hameaux** et prendre en considération ses vocations spécifiques : agricoles et touristiques.

**Valoriser les franges urbaines :** La coulée verte au Nord doit être préservée et une coulée verte au Sud doit être recherchée.

**Organiser le développement urbain :** Il convient de structurer les équipements publics, d'organiser la circulation pour préserver le cadre de vie et de régler les difficultés de stationnements.

### HABITAT

**Préserver le caractère résidentiel dominant**

**Assurer la diversité de l'habitat**

**Conserver les possibilités de densification et de renouvellement urbain en cœur de ville et en centre ville** dans le cadre de l'échéancier de l'urbanisation, après que la commune ait retrouvé une croissance modérée et équilibrée.

**Mettre en valeur le patrimoine bâti de caractère :** Les corps de ferme et les bâtiments de caractère et leurs parcs existant au sein des espaces urbanisés. Le tissu existant a la chance d'être composé notamment de constructions de qualité présentant un intérêt patrimonial.

### ÉCONOMIE

**Permettre un développement des activités économiques en continuité de l'existant :** La réalisation de la ZAC « Nouveaux Horizons » permettra d'impulser une dynamique sur les secteurs économiques existants.

**Conforter et compléter l'armature commerciale dans le bourg**

Il s'agit de maintenir et développer le commerce de proximité dans le centre-ville. Il s'agit également, par cet objectif, de tendre vers une maîtrise des déplacements automobiles.



## > Environnement

### LES ESPACES AGRICOLES FORESTIERS ET DE PRODUCTION OU RESSOURCES

**Préserver les espaces agricoles :** Ils jouent un rôle majeur dans les paysages en place sur le territoire communal. Il s'agit de prendre en compte et de pérenniser la vocation économique de ces espaces et de prendre des mesures permettant aux exploitations agricoles d'exercer leurs activités.

**Préserver et mettre en valeur les espaces boisés :** Il convient de protéger les espaces boisés en particulier la forêt de la Léchelle et de Coubert et du domaine de la Marsaudière pour leur intérêt sylvicole et de loisir.

### LES ESPACES NATURELS ÉCOLOGIQUES OU PAYSAGERS

**Protéger et mettre en valeur les abords des rus :** Il s'agit de poursuivre les aménagements dans l'esprit de ce qui a déjà été réalisé pour le Réveillon et en engageant des améliorations pour la Barbançonne.

**Promouvoir un caractère vert en frange des zones d'activités :** Dans la mesure où ils sont en articulation avec des espaces naturels et résidentiels, les secteurs voués aux activités économiques doivent faire l'objet d'un traitement paysager en frange.

## > Modération de la consommation de l'espace

L'ensemble du Projet d'Aménagement de Développement Durable se décline dans un souci de modération de la consommation de l'espace. Les secteurs d'extension ne sont dévolus que pour les aménagements et les constructions qui ne peuvent trouver place dans le tissu urbain du fait de la volumétrie des bâtiments attendus, incompatible avec le tissu urbain traditionnel et de la nécessité d'éloigner les nuisances des habitants.

Les extensions sont localisées sur des parties en continuité directe avec le bâti existant et concernent essentiellement les secteurs d'activités économiques.

## > Equipement

### LES ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET LOISIRS

**Conforter le niveau d'équipement dans la commune**

**Préserver le golf et améliorer l'accès au domaine de la Marsaudière.** Les bâtiments les plus remarquables pourront faire l'objet d'un repérage spécifique pour n'y permettre que des aménagements éventuels, respectueux de leur caractère architectural.

### LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

**Rechercher une liaison inter-quartiers Est/Ouest :** Une liaison inter-quartiers au Nord doit être recherchée entre la rue Aman Jean et la rue Marcel Pagnol. Cette voie restera une liaison à caractère urbain et devra contribuer à l'accès aux équipements sportifs à améliorer.

**Œuvrer pour un contournement par le Sud** visant à désengorger la circulation sur la rue Charles Pathé.

**Répartir les stationnements entre espaces privés et publics** pour faciliter l'accès aux équipements, services et commerces.

**Promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture particulière** en renforçant notamment les liaisons douces.

**Organiser le maillage du réseau secondaire fonctionnel :** Les maillages de voies doivent contribuer à organiser des circulations alternatives à la traversée du cœur de ville.

**Relier et désenclaver les zones d'activités :** aménagement d'une voirie en limite Ouest et d'une liaison entre la rue de l'Industrie et la rue Aman Jean.



## > Réforme des rythmes scolaires

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été publié au Journal officiel du 26 janvier 2013. La municipalité mène une réflexion à ce sujet en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs et les parents d'élèves. Les implications sont importantes mais l'esprit de notre projet éducatif local est en phase avec celui des textes sur les rythmes scolaires. Pour autant, il s'agit de réfléchir à la façon d'intégrer les actions sur les temps libérés en concertation avec l'ensemble des partenaires, ce qui nécessite un peu de temps afin que l'intérêt des enfants reste bien au cœur de la préoccupation de chacun. Appliquer cette réforme dès la rentrée 2013 nous est apparu à tous prématuré. Nous avons donc décidé de maintenir le rythme actuel pour l'année scolaire 2013/2014.



## > Les vacances à l'île aux loisirs

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'équipe de l'île aux Loisirs fait preuve d'imagination pour toujours trouver des idées originales en termes de sorties, d'animations ludiques et pédagogiques à proposer aux enfants. Manifestement, le thème des 4 éléments les inspire !

### Loisirs et culture

Après le thème de l'eau et de la glace l'équipe d'animation de l'île aux loisirs abordera durant les vacances d'hiver le thème de l'air. Pour cela une visite du musée de l'air et de l'espace sera organisée en direction des enfants âgés de 6 à 11 ans. Ceux âgés de 5 à 7 ans, quant à eux, pourront s'initier à la construction et à l'envol des cerfs-volants.

Une sortie plaisir sera également organisée pour tous les groupes, à la « Plaine Oxygène » où les enfants pourront profiter de la piscine et des nombreuses activités proposées.

Les vacances de Printemps s'enchaîneront sur le thème de la Terre, des activités et des sorties en rapport avec ce thème seront préparées et organisées.

Pendant les vacances, les plus grands pourront débiter le projet Push en collaboration avec le service jeunesse et en partenariat avec le SIE-TOM, les francas de Seine et Marne et le service technique de la ville. Après la présentation de ce projet par l'équipe d'animation, les jeunes commenceront la réalisation de maquettes. La construction des Push car débutera dès le mercredi 20 Mars 2013.

Ils visiteront également le musée de la poste avec le service jeunesse pour l'exposition « Au-delà du Street Art ». Un atelier sera proposé sur place.

### Sport

Les enfants participeront aux rencontres sportives avec les enfants de la ville de Servon. Ils s'affronteront lors des jeux et épreuves proposés.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter  
M<sup>lle</sup> Clémentine Kathrein au 01 64 05 36 79 / 06 84 77 76 92.

## > Piscine

Les dates de piscine pour les mois d'Avril et de Mai sont :

Pour les enfants de 5 à 7 ans :  
les 17 Avril et 7 Mai 2013

Pour les enfants de 8 à 11 ans :  
les 3 et 22 Mai 2013

## > Le spectacle

Le spectacle de l'île aux loisirs sur le thème annuel

« les 4 éléments »

aura lieu le

Vendredi 12 avril

à la Marmite.

Des invitations seront remises

## > Révision des Quotients Familiaux

En 2012, les élus ont souhaité mettre en place un mode de paiement équitable pour les accès aux activités péri et extrascolaires municipales. Ils ont pour cela, opté pour la révision des tranches et des tarifs (non effectuée depuis de nombreuses années) ainsi qu'une application d'une tarification sur le principe du QF sur la pause méridienne.

Un groupe de travail sur l'étude et la mise en œuvre a été installé. La mise en œuvre d'une tarification du temps méridien a été abordée dans un esprit d'équité et de concertation, chaque conclusion ayant été soumise à l'approbation des associations des parents d'élèves. Le coût de ce service ne se limite pas au simple

repas, il intègre les animations péri-éducatives proposées aux enfants sur ce temps du midi.

### Informations aux familles

L'application des nouveaux barèmes est effective depuis le 1er janvier 2013. Dans une volonté d'informer les habitants, le plus largement et le plus en amont possible sur les modalités, le sujet a fait l'objet d'une large communication.

### Mise en place d'une tarification de la Pause méridienne basée sur le Quotient Familial

Les familles qui ont fait la démarche pour faire établir leur Q.F. se voient appliquer le tarif correspondant à leur tranche. Celles qui n'ont pas encore effectué la démarche se voient appliquer le tarif maximum. Si tel est votre cas,

nous vous invitons à prendre contact rapidement avec le service scolaire pour un examen de votre dossier qui permettra une application de la tarification adaptée à votre situation et une mise à jour de votre facture.

### Organisation des grilles tarifaires

Les grilles tarifaires comportent 7 tranches et 1 pour les résidents hors Chevry-Cossigny. Ces tranches varient en fonction des revenus après abattements et prennent en compte le nombre total d'enfants à charge. Les tarifs appliqués à chaque tranche de quotient intègrent la totalité des coûts des activités (Personnel, matériel, fluides, alimentation, etc.).



## > La pause méridienne, un réel temps éducatif

La pause méridienne se déroule de 11h20 à 13h20 et ne se limite pas au simple repas. L'équipe est composée de 21 animateurs (12 en élémentaire et 9 en maternelle). Les principaux rôles de l'animateur : créer des projets d'animation, faire respecter les règles de sécurité, être à l'écoute des enfants et répondre à leur besoin.

S'agissant de l'élémentaire, chaque année, les animateurs proposent des ateliers en fonction d'un thème choisi. Cette année le thème est "Les conquistadores". L'objectif du projet est la découverte d'activités et sa concrétisation par la création d'une comédie musicale. Nous en profitons pour vous annoncer que le spectacle de cette année aura lieu le vendredi 14 juin. Ainsi, en début d'année, chaque enfant choisit parmi les activités proposées : chant, théâtre, danse, figuration ou décoration. D'autres activités sportives ou extérieures sont possibles. Bien entendu, chacun est libre d'y participer ou non.

La pause méridienne en maternelle fonctionne un peu différemment pour s'adapter aux envies et aux âges des enfants. Ils bénéficient aussi d'animations et peuvent participer à différentes activités (manuelles, sportives ou extérieures) de façon ponctuelle. Le thème de cette année est : "De la tête au pied". Leurs œuvres seront exposées le 31 mai 2013.

## Projet éducatif : musique à l'école

Le projet "Conte musical" a pour objectifs pédagogiques d'élargir les possibilités d'expression et de communication, l'autonomie, la prise d'initiatives, la concentration, la mémorisation, l'écoute, la sociabilité, la maîtrise de la langue et de son corps, la gestion du matériel par les biais d'activités vocales. Trois classes de l'école élémentaire (2 CE1 et 1 CM1) sont impliquées dans ce projet. Pascale Roger, professeur de l'école de musique et titulaire du CAPES d'éducation musicale et chant choral interviendra tous les 15 jours dans l'école pendant 3 heures (1h/classe) les lundis matins soit 36 heures au total.

Le projet "Présentation d'instruments aux scolaires" a pour objectif de faire découvrir par l'explication des professeurs de leurs spécialités et des esthétiques, de développer l'écoute du timbre et des possibilités et de contribuer à la culture artistique du public scolaire. 8 professeurs vont intervenir autour de 6 disciplines. Ceci représente 23h de présence (du 18 au 28 mars 2013) des intervenants sur l'école élémentaire et concerne 10 classes. C'est un projet de découverte et d'éducation artistique en prélude à la future mise en place du projet de l'éducation nationale sur les rythmes scolaires.

Ces projets ont été validés dans le cadre du projet éducatif et bénéficient d'un financement spécifique de la commune.



Pendant les vacances scolaires :  
du Lundi au samedi de 14h à 22h\*

Pendant les temps scolaires :  
le mercredi de 14h à 20h et le samedi de 14h à 22h\*

\*Modifications possibles en cas de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez  
au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54  
espace.jeunes@chevry-cossigny.com

[www.facebook.com/espace.jeunes.chevry](http://www.facebook.com/espace.jeunes.chevry)

## A L'ESPACE JEUNES



### LE PUSH CAR

Le service jeunesse propose de nombreuses activités innovantes pour les vacances parmi lesquelles le PUSH CAR. Alliant science, technique et technologie, le push car permet aux jeunes de s'organiser et se responsabiliser dans le cadre d'un projet collectif.

L'équipe d'animation fera participer les jeunes à une manifestation sportive et festive régionale « la course de push car » en juin 2013.

### SÉJOUR ÉTÉ DU 6 AU 13 JUILLET

En parlant de vacances, nous proposons un séjour pour les 11/17 ans à Serre Chevalier dans les Hautes-Alpes (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions).

Les inscriptions commencent à partir du 29 mars en mairie ou à l'espace jeunes.

Attention nous n'avons que 16 places.



### PROJET ÉDUCATIF



Les objectifs du projet consistent notamment à faire découvrir des activités, favoriser le travail en groupe, valoriser ou faire émerger des compétences et à participer au dynamisme local. Pour cela, les services jeunesse travaillent en étroite collaboration avec les associations chevriardes.

Ainsi, l'espace jeunes, propose des projets graff avec le tennis ou le football club ; la découverte d'activités sportives : équitation avec Epona, golf avec la Marsaudière, arts martiaux avec le judo club...

Une action est également prévue dans le cadre du Festival ROCK'AM-BOLESK avec Folo The Mov'.

Pour y participer, il suffit aux jeunes de 11/18 ans d'être membre de l'espace jeunes (inscription : 15€/an).

### OPERATION SAC ADOS



Comme chaque année, le service jeunesse participe en lien avec le CG77 à l'opération « sac à dos » pour t'aider à financer et à organiser tes vacances d'été 2013 en toute autonomie.

Pour en profiter, il suffit d'avoir entre 16 et 23 ans et être domicilié en Seine-et-Marne.

<http://www.seine-et-marne.fr/sac-ados>

#### Pour quel type de vacances ?

Le séjour doit se dérouler sur 4 jours et 3 nuits au minimum, en France ou dans l'Union Européenne (à la mer, à la montagne, à la campagne, itinérant, sportif, culturel...) et doit s'accomplir en pleine autonomie (ne seront donc pas retenus les séjours en pension complète ou en famille). L'opération concerne uniquement les vacances en groupe (2 personnes minimum).

#### Comment organiser mon projet ?

1. Prendre contact avec le service jeunesse.
2. Un animateur vous accompagnera dans la préparation de votre projet de vacances : destination, transport, hébergement, budget nécessaire, conseils pratiques, ...
3. Le dossier de candidature est rempli par les jeunes avec l'aide, s'ils le souhaitent, des animateurs.

Date limite : 5 juin 2013

Pour plus d'info, contactez nous !

## Semaine de la jeunesse Festi'jeunes 18 / 25 mai 2013

### hoptimum

Le Festi'Jeunes s'associe à Hoptimum samedi 25 mai 2013.

Hoptimum, c'est une grande saison des cultures hip hop en Seine-et-Marne. Danse, rap, graff, spectacles, concerts, expositions, jam, battles... Autant de rendez-vous avec des artistes d'envergure internationale ou nationale, à la rencontre des amateurs de Seine-et-Marne.

RDV à la Marmite samedi 25 mai à 20h30

## Soria et Mehdi

Grands vainqueurs de l'émission "La meilleure danse" Soria et Mehdi feront une exhibition au Festi'Jeunes.

Ils interviendront au sein de l'Espace Jeunes plusieurs heures pour organiser une chorégraphie qu'ils présenteront avec les jeunes lors du Festi'Jeunes.

RDV à la Marmite samedi 25 mai à 20h30



## Soirée ados

Vendredi 24 mai, les membres de l'Espace Jeunes (11/15ans) sont invités à une soirée dansante avec repas organisée et animée par les jeunes avec le soutien de l'équipe d'animation.

Inscription préalable indispensable



## Les projets du CMJ

Depuis le mois d'Octobre, les locaux du Conseil Municipal Jeunes sont installés à la maison communale (place du marché). Un nouveau fonctionnement a été mis en place afin de permettre à chaque jeune élu de participer davantage aux différents projets. Les bureaux sont ouverts les mercredis de 14h à 17h30 et fermés pendant les vacances scolaires. Le jeune élu est libre de venir pendant une heure ou plus pour participer à l'élaboration des projets des différentes commissions.



### Les projets en cours

La rencontre avec un autre CMJ

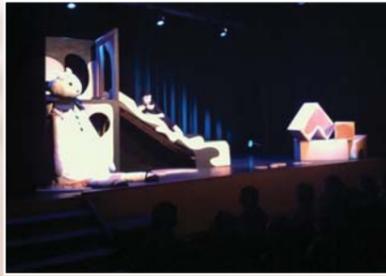
La visite du Sénat

Les olympiades avec les jeunes de la structure jeunesse



# RETOUR EN IMAGES

27 novembre 2012  
Les contes de la  
petite fille moche



09 décembre 2012  
Julien Cottereau  
à la Marmite

16 décembre 2012  
ACACC - Concert à la marmite



15 décembre 2012  
Goûter des aînés

18 décembre 2012  
L'HOMME DE RIEN



22 décembre 2012  
Animations et  
spectacle de Noël



31 décembre 2012  
Festival Depays'arts



11 janvier 2013  
ACACC concert des professeurs



18 janvier 2013  
Voeux du Maire  
à La Marmite



19 janvier 2013  
Café littéraire



26 janvier 2013  
Théâtre  
"Beaucoup de  
bruit pour rien"



Du 02 au 13 février 2013  
Exposition  
"L'un et l'autre"

02 février 2013  
Accueil des  
nouveaux Chevriards



13 février 2013  
Crêpe party à la petite  
maison avec le CMJ



16 février 2013  
Chemin jonglant



## > Nouveau billet de 5 € en mai 2013

Une nouvelle série de billets en euros va être introduite par la Banque centrale européenne (BCE). Le premier de cette nouvelle série « Europe » est celui de 5 euros. Le graphisme a été repensé et des signes de sécurité perfectionnés ont été ajoutés. Il sera mis en circulation dans la zone euro à partir du 2 mai 2013. Divers signes de sécurité ont été intégrés dans l'ensemble des billets en euros pour les protéger contre la contrefaçon. Il est très facile de vérifier l'authenticité d'un billet en euros de chaque série grâce à la méthode « TOUCHER, REGARDER et INCLINER ». Découvrez les caractéristiques de ce billet de 5 € sur le site [www.nouveaux-billets-euro.eu](http://www.nouveaux-billets-euro.eu).



## > Débat d'Orientations Budgétaires

C'est dans un contexte général difficile depuis plusieurs années, que nous avons mené le débat sur le budget 2013. Nous savons qu'en 2013 et dans le cadre de la stratégie de redressement des déficits de l'Etat, les collectivités territoriales vont continuer de subir les conséquences de la crise économique et du gel des concours financiers de l'Etat. Fort heureusement, le plan de financement de la grande majorité des investissements prévus est bouclé avec des emprunts parfaitement sains. Certes, conformément à nos prospectives (voir magazine n° 22) pour le moment, nous avons un taux d'endettement important, mais nous restons vigilants quant à la gestion budgétaire de la commune tout en demeurant confiants.

### LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER POUR 2013

Vous l'entendez tous, les prévisions de croissance restent très faibles et la rigueur budgétaire est de mise. Ainsi, l'enveloppe des concours de l'Etat aux collectivités sera gelée avec un montant égal en 2013 à celui de 2012. Chacun attend des signes de reprise et scrute les chiffres de la consommation des ménages, de l'évolution du pouvoir d'achat et surtout du marché de l'emploi. Si nous devons continuer de maîtriser le budget communal, nous devons poursuivre nos actions. Pour répondre à nos besoins d'une part et pour assumer notre responsabilité en tant qu'acteur économique locale d'autre part. En effet, les collectivités locales jouent un rôle économique majeur puisqu'ils font travailler de nombreuses entreprises du territoire et contribuent ainsi à préserver l'emploi. Nous avons donc notre rôle à jouer pour retrouver le chemin de la croissance.

### LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2013

L'année 2013 sera pour la commune une année de transition, marquée par la fin de ses investissements contractuels avec le Conseil Général et le Conseil Régional et la préparation de futurs contrats. Aussi, les investissements auront pour objectif de répondre à une multitude de besoins modestes mais essentiels au quotidien des chevriards. Nous prévoyons un certain nombre d'investissements courants et, au vu du contexte économique difficile et des contraintes fixées à l'Etat pour la réduction de son déficit et de sa dette, nous limiterons nos investissements au strict nécessaire en mettant en place un budget 2013 prudent.



### ENDETTEMENT COMMUNAL

En 2011, lorsque nous avons engagé notre programme d'investissement pour 6.738.359,22 € nous étions préparés puisque depuis 2005, nous dégagions des marges d'autofinancement moyennes de 655 437 €. Nous aurions alors pu rembourser notre dette en seulement 3,5 ans ce qui est exceptionnel. Cette base financière très saine nous a permis de limiter notre emprunt à 2 850 000 € sur 20 ans.

#### A combien s'élève la dette par habitant ?

Au 31 décembre 2012, l'endettement total de la commune était de 4.603.000 €, soit 1 230 € / habitant (pour 3 741 habitants). Ce pic sera progressivement réduit sur les prochaines années. Ainsi, au 31 décembre 2013, le niveau d'endettement devrait être de 4.371.000 €, soit 1 168 € / habitant. Le montant total des annuités se montera comme l'année dernière à 421.000 € (231.000 € de capital et 190.000 € d'intérêts, contre 428.000 € en 2012), avec un taux moyen de 4.12 %.

#### De quoi est composée la dette ?

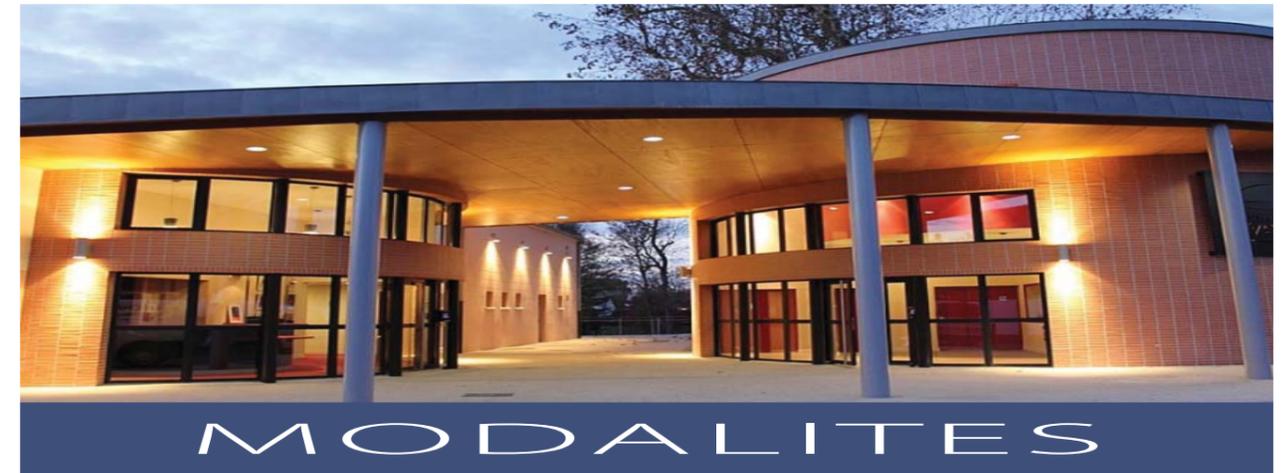
La dette est composée à 93% de taux fixe et 7% à taux variable, fixé sur l'Euribor 12 mois plus une marge de 0,1%, soit un taux d'intérêt de l'ordre de 0,93 % actuellement. L'ensemble de la dette de la commune est classée dans la catégorie A1 de la charte de bonne conduite des banques, dite charte Gissler, qui correspond à la catégorie de dette la plus sûre qui existe. Cela concerne les taux fixes et les simples taux variables en euros.

#### Quelles sont les perspectives ?

Les prochains exercices connaîtront un ralentissement important de l'investissement, accompagné d'un élargissement de l'assiette fiscale (programmes immobilier déjà engagés et ZAC des Nouveaux Horizons) qui permettra de réduire l'endettement communal et de préparer les futurs programmes d'investissement.

## > Location de la salle de La Marmite

Répondant à l'attente et aux besoins des associations comme des professionnels, après en avoir délibéré, la municipalité rend possible la location de la salle de spectacle de l'Espace culturel « La Marmite ».



### Qui peut louer ?

Toute entreprise ou association peut faire une demande de location. En revanche, la location est exclue, à titre onéreux ou gratuit, aux particuliers ainsi qu'aux partis politiques et en général à toute personne morale politique ou religieuse.

### Pour quel type d'évènement ?

Le but premier de la salle à louer est de recevoir des événements à caractères culturels et artistiques.

### Comment s'y prendre ?

Toute demande doit être déposée deux mois avant la date de location.

À titre gratuit ou onéreux, toute location fera l'objet d'une convention de location signée, fixant les tarifs et conditions de location de la salle visée, entre le demandeur et la commune de Chevry-Cossigny, en plus de celle du règlement intérieur de l'Espace culturel et d'un état des lieux et du matériel.

### Les tarifs à la journée

Les tarifs et conditions varient selon les demandeurs de location de la salle de spectacle de l'Espace culturel de La Marmite, après acceptation de la demande par la Commission vie culturelle selon des considérations de genre de l'évènement et de planning.

| Locataires potentiels                                     | Location de la salle, de chaises et tables, de matériel son et lumière nécessaires et d'un service de ménage |   |
|---|--|---|
|   | Sans mise à disposition d'un régisseur son et lumière  | Avec mise à disposition d'un régisseur son et lumière |
| Entreprises de Chevry-Cossigny                            | 800 €/ Jour  | 1200 €/ Jour  |
| Autres entreprises et associations de la CCOB             | 1 000 €/ Jour  | 1 400 €/ Jour   |
| Entreprises et associations extérieures à la CCOB         | 1 500 €/ Jour  | 1 900 €/ Jour   |
| Institutions publiques et associations de Chevry-Cossigny | Gratuité   |   |

Pour tous renseignements contacter la Mairie



## > Point fibre optique

La commune de Chevry-Cossigny est entièrement équipée de fibre optique et l'ensemble des riverains peut demander une connexion sur le réseau. Pour ceux, qui en ont fait la demande avant le 15 mai 2011 et qui ne seraient pas encore raccordés nous vous invitons dorénavant à contacter Sem@for77 par courrier : 40 avenue de Lingernfeld – 77200 TORCY ou votre fournisseur d'accès qui pourra faire le relais. Pour ceux qui n'ont encore fait aucune demande, nous vous invitons à contacter un des trois fournisseurs d'accès à internet (FAI) qui propose une offre fibre optique sur Chevry-Cossigny. Vous pouvez également suivre l'actualité du projet sur la page Facebook mise à jour par un Cheviard : <http://facebook.com/ftthchevry>



## > Cérémonies des Noces d'Or et de Diamant

La municipalité est heureuse de mettre à l'honneur deux couples cheviards qui viennent de célébrer leurs Noces d'Or et de Diamant représentant respectivement 50 et 60 années de mariage. Cette cérémonie est l'occasion pour ceux qui le souhaitent de renouveler leurs vœux de mariage et représente une bien agréable manière d'honorer nos aînés.



M. et Mme GORRET Jean-Pierre et Nicole  
Noces d'Or  
Le 01 septembre 2012



M. et Mme HARDY Roger et Andrée  
Noce de Diamant  
Le 22 décembre 2012



## > Etat civil du 20 août 2012 au 20 février 2013 <

### > Naissances

FRAGNOLI Tylio, le 22 août 2012  
DURAND Clarisse, le 10 septembre 2012  
MOUROT Louis, le 11 septembre 2012  
TENTELIER POMMIER Théo, le 11 septembre 2012  
SALAWU Yanis, le 24 septembre 2012  
BENGUERAR Ilyes, le 29 septembre 2012  
BUFFET DEULIN Ethan, le 01 octobre 2012  
PONNOU Jade, le 08 octobre 2012  
PHUPHINNONGWAENG Mylia, le 13 octobre 2012  
GUILLLOT Maëlys, le 17 octobre 2012  
GRASSELER HURTEAUX Mayan, le 19 octobre 2012  
BLACHERE Stella, le 31 octobre 2012  
BIGNAMI CATHRINE Tayna, le 02 novembre 2012  
BON Mattéo, le 04 novembre 2012  
BLUTOU Capucine, le 08 novembre 2012

BLUTOU Enora, le 08 novembre 2012  
HOSTALIER AUROUX Ethan, le 13 novembre 2012  
DOS SANTOS ROCHA Lissandro, le 21 novembre 2012  
MOISSESSON Aurian, le 23 novembre 2012  
RIBEIRO FERREIRA Tom, le 24 novembre 2012  
CORDELIER CHEN Hanna, le 25 décembre 2012  
NUNES Mathilde, le 26 novembre 2012  
DOS SANTOS JORGE Léandro, le 19 décembre 2012  
COUTINHO Lina, le 31 décembre 2012  
GLATIGNY Océane, le 31 décembre 2012  
LORCET Clément, le 28 janvier 2013  
TOURTE Nathan, le 02 février 2013

### > Mariages

CAILLE Flavien & FROIDURE Karine, le 15 septembre 2012  
JURGIELEWICZ Stéphane & MARTIN Nadia, le 22 septembre 2012  
WENDLING Quentin & ZAFIRELIS Jirina, le 22 septembre 2012  
DREZET Nicolas & BRUN Séverine, le 22 septembre 2012

### > Décès

KALFA Jean-Pierre, le 14 septembre 2012  
PERRIN Michel, le 15 octobre 2012  
LEFEBVRE René, le 03 décembre 2012  
COULAUX Philippe, le 28 décembre 2012  
DEMELIN Andrée épouse BELLIER, le 25 janvier 2013  
BOURDON Didier, le 2 mars 2013

## > Politique sociale

Différentes actions sont proposées par le CCAS, la CCOB mais aussi par les associations et mêmes les habitants pour faciliter la vie, créer du lien social ou faire preuve de solidarité. En voici quelques exemples.

### > L.A. R.E.CRE. (Lieu d'Accueil, de Rencontres, d'Echanges et de CREations)

L.A. R.E.CRE. est un lieu d'échange et de partage intergénérationnel ouvert à tous les cheviards. Sa vocation est de favoriser le lien social pour tous ceux qui restent sur la commune en journée.

Ce lieu, qui n'est en aucun cas une association, est soutenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il est fréquenté et animé par des habitantes : jeunes mamans qui viennent accompagnées de leurs enfants non encore scolarisés, assistantes maternelles avec les enfants qu'elles gardent, femmes de tous les âges, ...

"Certains sont l'âme du lieu car elles sont fidèles depuis sa création en Janvier 2007. Elles ont porté le projet avec la municipalité et les agents de développement social du département alors en

place sur la commune. Les plus anciennes continuent de maintenir le lieu, motivées par le plaisir de se retrouver et de partager. Les activités sont proposées et organisées par le groupe en fonction des envies, des besoins du moment, du calendrier... (loisirs créatifs, décoration, échanges de recettes culinaires, d'informations touristiques et/ou culturelles, ...). C'est un échange de savoirs, de compétences, de passions... Pour les activités manuelles, chacun apporte son petit matériel utile et on se prête les outils." souligne Catherine Soldevilla, élue aux affaires sociales, administrateur CCAS et coordinatrice du lieu.

L.A. R.E.CRE fait aussi appel aux relations personnelles de chacun pour des intervenants extérieurs

bénévoles. Ainsi, le lieu a pu mettre en place des ateliers d'animation (peinture sur tissu, mosaïque) ou des exposés sur des sujets divers et variés (Chevry Ancien, le métier de garde-champêtre, la naturopathie, les huiles essentielles, les fromages savoyards...).

A l'occasion, le groupe peut aussi organiser une sortie en covoiturage, dans les environs (ferme de Cossigny, cueillette de Coubert).

Certains mardis, la matinée se transforme en simple temps de parole autour d'un petit café en toute simplicité.

Vous l'aurez compris, L.A. R.E.CRE. est un lieu ouvert et convivial, aucune inscription n'est nécessaire, il vous suffit d'en pousser la porte dès que vous le souhaitez. Ouvert chaque **mardi de 9h à 11h30** de **septembre à juin**, il est traditionnellement fermé pendant les congés scolaires et les grandes vacances. RDV au rez-de-chaussée de la salle Multisports (entrée côté terrain de basket), rue Albert Dauvergne.



Michèle et Monique sont deux dames charmantes arrivées récemment sur notre commune et qui apportent la joie et la bonne humeur dans le petit groupe.

Les personnes intéressées et qui hésitent encore peuvent également se renseigner par téléphone auprès de **Corinne 06 70 98 25 70** ou **Nadia 06 83 70 36 83**.

### > Epicerie solidaire



Le CCAS travaille sur la mise en place d'une épicerie sociale solidaire au printemps.

En concertation avec la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie et suite à la rencontre avec Le Président de l'association EPISOL, le CCAS de CHEVRY-COSSIGNY travaille sur un accès à une épicerie solidaire.

La mission d'EPISOL est d'apporter un « koud'pouss » alimentaire aux personnes en situation de précarité. Chacun pourra y contribuer en donnant de son temps, en apportant des denrées ou en faisant un don.

Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une convention pour fixer clairement les modalités d'accès à l'épicerie solidaire. Elles seront communiquées dès qu'elles seront validées.

### > Vacances ANCV/CCAS



Le CCAS prépare un nouveau projet de vacances ANCV en partenariat avec Férolles-Attilly et Lésigny.

La destination retenue est le charmant village de Piriac-sur-Mer, à la pointe de la presqu'île guérandaise.

Le séjour aura lieu du **28 septembre au 5 octobre 2013**.

Courant mars, tous les cheviards de 60 ans et plus recevront un courrier à leur domicile avec les modalités d'inscription et les tarifs. Et bien sûr quelques détails supplémentaires : le transport jusqu'au pays nantais et le programme « découverte et activités de la semaine » !

# INFORMATIONS PRATIQUES

## > La Mairie

29 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96  
www.chevry-cossigny.com  
courriel : mairie@chevry-cossigny.com

### Horaires d'ouverture de la Mairie

|          |                                  |
|----------|----------------------------------|
| Lundi    | 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00     |
| Mardi    | FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30 |
| Mercredi | 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00     |
| Jeudi    | 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30     |
| Vendredi | 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30     |
| Samedi   | 8h45 - 11h30                     |

66 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 06 14  
Docteur G. Watrelot  
38, rue Ch. Pathé  
Tél. : 01 64 05 45 21

**Orthophoniste**  
Françoise Frappé  
38 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 34 12 39

**Ostéopathe**  
Céline COPPEL  
45 rue Charles Pathé  
Tél. : 09 53 98 70 27

**Kinésithérapeutes**  
Françoise Bigorne  
38 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 60 62 06 72  
Jacqueline Delmas  
24 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 08 51

**Pharmacie**  
Monsieur Decaup  
(tous les jours sauf dimanche)  
31 rue Charles Pathé  
Tél. : 01 64 05 35 87

### Services publics

**Perception**  
37 Av du Gal Leclerc  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 01 64 05 00 97

**Centre des Impôts**  
Z.A.C. de la Ferme d'Ayau  
Av de la Malibrant -  
Roissy-en-Brie  
Tél. : 01 64 43 17 00

**Mission locale**  
7 avenue de la Malibrant  
77680 Roissy-en-Brie  
Tél. : 01 64 43 52 90

### Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 39 49\*  
\*Selon le service, appel gratuit ou de  
0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors  
surcoût éventuel de votre opérateur

**C.A.F.**  
21 av Gén Leclerc  
77000 Melun  
Tél. : 0 820 25 77 10

**La poste**  
36 Bis Rue Charles Pathé

Tél. : 01 60 62 46 20

**Lyonnais des Eaux**  
97 rue du Gal Leclerc  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 0 810 385 385

**EDF** : Tél. : 0 810 333 077

**GDF SUEZ (raccordement)** :  
Tél. : 0 810 224 000

### Divers

**Marché**  
Mercredi matin Place du marché

**S.P.A.**  
Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil  
Tél. : 01 60 56 54 60

**Proxibus** (appel gratuit)  
Réservation au 0 800 77 78 79  
lundi de 14h à 17h et du mardi  
au vendredi de 9h à 17h

**Culte Catholique**  
Permanence tous les jours de 10h à  
12h sauf dimanche et jours fériés.  
3 rue Maurice Ambolet  
Tél. : 01 64 05 20 61  
Pour en savoir plus :  
www.paroissedechevrycossigny.com

**Amicale des anciens combattants**  
M. Marc GLAUDEIX  
Tél. : 01 64 05 33 66

### Collecte des déchets

**SIETOM : 01 64 07 99 75**

**Dépôt des verres usagés,  
papiers et textiles**

Des containers sont à votre disposi-  
tion : Centrale EDF Route de Gretz,  
les rues : de l'Industrie, M. Pagnol,  
R. Cassin et des Frères Lumière.

**Enlèvement des ordures  
ménagères**

Collecte sélective en porte à  
porte le lundi matin : verre et  
plastique. Ordures ménagères :  
mercredi et samedi

**Enlèvement des ordures extra-  
ménagères** (objets encombrants)  
le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

**Collecte des déchets toxiques  
(Kangourou)**

Parking de la Poste de 10h45 à  
13h. Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.



**M@DI'ELEC**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny  
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr



**ERGELEC** Grossiste en matériel électrique

Interphonie  
Alarme  
Motorisation  
Chauffage et climatisation  
Éclairage  
Appareillage  
Décorations

1, rue de la Beauderie - 77173 CHEVRY-COSSIGNY  
Tél. : 01.64.05.88.44 - Fax : 01.64.05.80.78 - Mail : ergelec@wanadoo.fr



### Et si vous exploitiez le magazine municipal pour promouvoir votre activité ?

Pour connaître les possibilités et le fonctionnement des insertions publicitaires, contactez Sophie MONTEIRO société Orange Sanguine au 01 69 49 88 10 - e-mail : pub-chevry@orange-sanguine.com

Ce magazine est l'unique support sur lequel nous diffusons de la publicité.

L'intégralité des recettes publicitaires est perçue par la commune.  
La municipalité remercie tous les annonceurs de leur soutien.



**ALPHA T.P.**  
TRAVAUX PUBLICS



**SECTEURS D'ACTIVITÉ**

Travaux Publics  
VRD  
Éclairage Public  
Aménagement Urbain  
Lotissement

9-11 Rue du Coq Gaulois  
77170 Brie Comte Robert

Tél. : 01 64 05 29 66  
Fax : 01 64 05 82 01  
alpha.tp@alphatp.com

RCS MELUN B 327 880 779

[www.alpha-tp.fr](http://www.alpha-tp.fr)

Proxi'bus  
0 800 77 78 79  
Appel gratuit

Proxi'bus

Le Proxi'bus est un service de transport à la demande qui vous permet d'accéder facilement aux principaux points d'arrêts des 3 communes de l'Orée de la Brie (+ le centre médical de Forcilles).

Les titres de transport réguliers (carte Orange, Imagine'R, Rubis, Intégrale) ou un ticket à l'unité délivré à bord au prix de 1,70 € sont acceptés.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Pour réserver ?  
Un seul numéro :

0800 77 78 79  
(Appel Gratuit)



### Scolaire / Loisirs

**Maternelle Pohren-Hoisey**  
15 rue Albert Dauvergne  
Tél. : 01 64 05 26 93

**Elémentaire Normandie-Niemen**  
25 rue Marcel Pagnol  
Tél. : 01 64 05 26 90

**Service inscriptions**  
Céline LECOMTE  
Tél. : 01 64 05 20 22

**Parents d'Elèves**  
F.C.P.E. Tél. : 06 06 71 51 49  
www.fcpe.asso.fr  
Espace parents : Espaceparents.fr

**Accueil pré et post-scolaires maternelle et île aux loisirs**  
Tél. : 01 64 05 36 79  
Tél. : 06 84 77 76 92

**Espace Jeunes**  
Tél. : 01 60 62 07 11  
Tél. : 06 84 77 90 54

**Centre intercommunal de la Petite Enfance**  
Route de Servon - Ferolles-Attilly  
Tél. : 01 64 05 69 95

**A.C.A.C.C. Ecole de Musique**  
9 rue Jean Delsol  
Tél. : 06 60 52 94 89

**Espace culturel « La Marmite »**  
9 rue Jean Delsol  
Tél. : 01 83 85 98 19  
Information et billetterie  
espaceculturel@chevry-cossigny.com  
Médiathèque  
infomediathèque@chevry-cossigny.com  
Tél. : 01 83 85 98 21

### Urgence / Social

**COMMISSARIAT URGENCES 17**  
Av. Jaurès - Moissy Cramayel  
Tél. : 01 64 13 50 00

**POMPIERS / URGENCES 18**  
Brie-Comte-Robert  
Tél. : 01 60 62 57 00

**S.A.M.U. / URGENCES 15**  
Rue Fréteau de Peny - Melun  
Tél. : 01 64 10 67 50

**C.P.A.M.**  
MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03  
Secu 77 : "3646" Prix appel local  
ou 0 820 904 138 (0,12€ / mn)

**Maison des Solidarités**  
Assistante Sociale  
Tél. : 01 64 25 07 00

**Maison de retraite**  
« La petite maison »  
Tél. : 01 64 05 28 23

### Services médicaux

**Chevry Ambulances**  
58 rue C. Pathé  
Tél. : 01 64 05 98 30

**Cabinet dentaire**  
Docteur Rossi  
9 rue Marcel Pagnol  
Tél. : 01 64 05 66 89

**Cabinet infirmiers**  
38 rue C. Pathé  
Tél. : 01 64 05 77 12  
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89  
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

**Médecins**  
Docteur J.C. Palacio





**SAMEDI 6 AVRIL 2013**  
**20H30**

**Salle de spectacle**

*Quand l'art du chant et  
de la danse s'allient dans  
la puissance et dans la grâce.*

**CORPS EN VOIX**



## FLAMENCO Y PURO

par la Compagnie  
Flamenco Vivo

Avec Luis DE LA CARRASCA (chant), José Luis DOMINGUEZ (guitare), Kadiú GOMEZ (percussions), Ana PÉREZ et Kuky SANTIAGO (danse).

Natif de cette terre andalouse, Luis DE LA CARRASCA n'a jamais oublié ses origines. Ce sont ses racines que le chanteur célèbre à travers ce spectacle. Sa voix rauque et déchirante, les sons mélodieux ou plaintifs de la guitare soutenus par le rythme de la percussion ne font qu'un avec la danse puissante et débordante d'énergie.

## LA LLORONA

par la Compagnie  
Ezio SCHIAVULLI

Avec Ezio SCHIAVULLI (chorégraphie et danse)  
Loredana SAVINO (chant).

*La Llorona* est un spectacle alliant l'écriture chorégraphique et le chant. Cette performance raconte la légende mexicaine de *La Llorona*. Elle explore une relation charnelle qu'entretiennent un homme et une femme, ainsi que les liens parfois troubles unissant une mère et ses fils. Quand l'amour et la haine s'entremêlent pour ne faire plus qu'un...



**RÉSERVATIONS**  
**01 83 85 98 19**

[espaceculturel@chevry-cossigny.com](mailto:espaceculturel@chevry-cossigny.com)

**Billetterie à l'accueil de la médiathèque  
aux horaires d'ouverture**

→ Tarifs : 10 € || 8 € || 5 € || 2 €

**AU FIL DU  
bain**

**1<sup>er</sup> RÉSEAU D'EXPERTS SALLE DE BAINS**

**aufildubain.fr**

**Venez découvrir  
votre nouvel espace  
salle de bains !**

**Ouvert du Lundi  
au samedi**  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
**Tél : 01.60.62.52.70**

**1 bis, rue Charles Pathé - CHEVRY COSSIGNY**

